



>> Toutes les interventions du SEPP visent à l'équilibre des relations entre tous les membres de la famille.

Les parents peuvent solliciter eux-mêmes le SEPP ou être orientés par les services sociaux.

Qui vous accompagnera au SEPP ?

- Un éducateur spécialisé coordinateur au SEPP,
- une psychologue,
- un psychomotricien,
- une éducatrice de jeunes enfants,
- une auxiliaire de puériculture.

Comment le service vous accueille ?

- Par une première rencontre avec le coordinateur ou la psychologue.

Quelles sont les différentes interventions ?

- Rencontres régulières avec le coordinateur,
- entretiens avec le psychologue,
- animation de 4 ateliers.



Le SEPP est ouvert toute l'année les lundis mercredis et jeudis de 8h à 17h et ponctuellement jusque 19h.

Gratuit pour les familles
Financement par le Département



SEPP
112, rue Fouques
59500 DOUAI
Tél. **03.27.86.89.28**

Siège administratif :

MAISON DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE DU DOUAISIS
95, rue des Foulons 59500 DOUAI - Tél. : **03.27.91.87.88**

SERVICE D'ÉTAYAGE PRÉCOCE DE LA PARENTALITÉ

SEPP



Réalisation : KAPPA communication - 03 20 09 47 46 MAJ - Direction de la Communication de l'EPDSAE - 04-07-11



Maison de l'Enfance et de la Famille du Douaisis
95, rue des Foulons - 59500 DOUAI
Tél. 03.27.91.87.88 - Fax : 03.27.96.05.96



Qu'est-ce que le SEPP ?



Le SEPP a pour objectif d'apporter gratuitement une aide aux parents qui rencontrent des difficultés avec leurs jeunes enfants âgés de 0 à 6 ans.

Il propose aux parents demandeurs un lieu d'écoute, d'échange réciproque et d'information.

Le SEPP offre aux parents volontaires une aide concrète par le biais d'Ateliers « Parents-Enfants », afin de résoudre ensemble des difficultés éducatives.

Quelles sont les missions du SEPP ?

- valoriser les compétences des parents,
- renforcer les liens parents-enfants afin d'éviter les séparations,
- aider les parents à élargir les connaissances sur les besoins de leurs enfants afin de mieux gérer les situations conflictuelles,
- soutenir les parents pour réinvestir leur place de Parents Protectors et éviter les situations de risques aux enfants,
- aider les enfants à progresser, à s'épanouir et à retrouver les repères structurants pour eux,
- aider les familles à acquérir l'autonomie et les rassurer sur leurs compétences parentales,
- favoriser l'ouverture vers l'extérieur et rompre l'isolement,
- proposer aux parents et aux enfants de retrouver leur place respective au sein de la famille suite à une séparation.



Les ateliers



« Atelier éveil »

animé par l'éducatrice de jeunes enfants, il stimule, socialise l'enfant et favorise son éveil par le jeu, la lecture et la musique. Il évoque les besoins de l'enfant liés à son âge.



« Atelier vie quotidienne »

animé par une auxiliaire de puériculture, il propose un accompagnement autour de l'équilibre nutritionnel et des difficultés liées à l'alimentation.

Il aborde les questions d'hygiène corporelle de l'enfant, du respect de l'intimité, de soins, de maternage.

Dans le cadre préventif, il intervient avec la famille sur les dangers domestiques et les risques matériels.



« Atelier psychomotricité »

animé par le psychomotricien, il propose un accompagnement autour de l'instabilité, de l'hyperactivité et des craintes de l'enfant.

Le développement psychomoteur est favorisé ainsi que l'assurance de l'enfant.



« Atelier groupe de parole »

animé par la psychologue et l'éducateur spécialisé, il est un lieu d'échanges entre les parents sur leurs savoir-faire et leurs difficultés éducatives ainsi que sur les thèmes qui les intéressent.

